

DUPLICATA

Mme Viviane BARTOLI née REDON
16 Chemin du Mont-Council
34320 GABIAN

OBJET : Acquisition : parcelle AW n° 50 « Sainte Cécile »

N / REF. : Cne / BARTOLI / HM / LL / SD

V / REF. : Votre courrier du 11 janvier 2024

Responsable du service Urbanisme : Laure LOZANO - Mail : l.lozano@ville-vias.fr

Affaire suivie par : Sophie DELAGE – Tél : 04 67 21 87 65 – Mail : s.delage@ville-vias.fr

Vias, le **12 FEV. 2024**

Madame,

Je fais suite à la réception, le 15 janvier dernier, en l'Hôtel de Ville de Vias, de votre proposition de cession de votre parcelle cadastrée AW n°50 sise lieudit « Sainte-Cécile », d'une contenance de 820 m², au prix de 13 120 €, soit 16 € le m².

Ladite parcelle est située en zone NT au Plan Local d'Urbanisme (PLU) modifié le 24 mai 2022 présentant un risque d'inondation désigné zone rouge Rn au Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) approuvé par Arrêté Préfectoral n° 214-OI-547 du 3 avril 2014, secteur non urbanisable de la Commune.

Aussi, je vous propose d'acquérir la parcelle AW n° 50 au prix de 14 € le m², soit un prix total de 11 480,00 € (frais de Notaire à la charge de la Ville de Vias).

Ce prix proposé correspond aux transactions conclues dans ce même secteur par la Commune.

Dans l'attente de votre réponse écrite,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma parfaite et dévouée considération.

Maître Jordan DARTIER
Maire de Vias



